

Fionna Danse

Inscription 2020-2021

Coordonnées personnelles

Nom : _____ Prénom : _____
E-mail : _____
Téléphone domicile : _____ Téléphone portable: _____
Adresse domicile : _____
Date de naissance : _____
Personne à contacter en cas d'urgence (nom/numéro tél.): _____

Cours

(cochez votre choix)

- | | | | |
|---|--------------------------|--|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> Moderne jazz | lundi 20h15-21h15 | <input type="checkbox"/> Barre de danse | samedi 14h00-15h00 |
| <input type="checkbox"/> Danse comédie musicale | jeudi 20h15-21h15 | <input type="checkbox"/> Street jazz | samedi 15h05-16h05 |
| | | <input type="checkbox"/> Méditation Nature | samedi 16h10-17h10 |

Cours d'essai: CHF 25.--

Déductible en cas d'inscription (forfait) pour l'année scolaire en cours.

Réduction -10% pour les étudiants sur les tarifs ci-dessous (sur présentation carte).

Lundi & jeudi (hebdomadaire)

Forfait annuel (sept-juin)

- | | |
|--|--------------|
| <input type="checkbox"/> 1 cours hebdomadaire | CHF 850.-- |
| <input type="checkbox"/> 2 cours hebdomadaires | CHF 1'600.-- |

Forfait période

- | | | |
|---|----------------------|------------|
| <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} période | septembre à décembre | CHF 370.-- |
| <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} période | janvier à juin | CHF 580.-- |

Carte de cours

- | | |
|--|------------|
| <input type="checkbox"/> Carte 5 cours, valable 3 mois | CHF 145.-- |
|--|------------|

Samedi (bi-mensuel: 1 samedi sur 2)

Forfait annuel (sept-juin)

- | | |
|---|--------------|
| <input type="checkbox"/> 1 cours bi-mensuel | CHF 470.-- |
| <input type="checkbox"/> 2 cours bi-mensuel | CHF 930.-- |
| <input type="checkbox"/> 3 cours bi-mensuel | CHF 1'390.-- |

Carte de cours

- | | |
|---|------------|
| <input type="checkbox"/> Carte 5 cours, valable 3 mois sur TOUS les cours du samedi | CHF 145.-- |
| 1 cours isolé | CHF 30.-- |

Cours privé & semi-privé

Privé (1 pers.) Studio CHF 100.-- / domicile ou entreprise CHF 80.--/ extérieur CHF 60.--
Semi-privé (2 pers.) Studio CHF 50.-- / domicile ou entreprise CHF 40.--/ extérieur CHF 30.--
Prix par heure et par personne. Possibilité de forfait/carte, selon nombre de cours souhaités.

Païement

**Le règlement est dû au DEBUT de la période pour laquelle le participant s'inscrit.
Possibilité de payer en 2 ou 3 fois les forfaits.**

A l'attn de: Fionna Caloz, 11, parc Dinu-Lipatti, 1225 Chêne-Bourg
IBAN: CH780900000147859140
Compte/CCP: Postfinance 14-785914-0

Conditions & Règlement 2020-2021

Les chaussures extérieures sont interdites dans la salle.

Le cours d'essai (maximum 1 par cours, CHF 25.--) est déductible pour une inscription (forfait) concernant l'année en cours (septembre à juin).

La totalité du paiement est due pour la formule choisie. Possibilité de régler en plusieurs versements (2, 3 ou 4, à convenir avec Fionna Danse) pour les forfaits "annuel" et "période"

En cas de cours manqués ou de souhait du participant d'interrompre l'année/période, aucun remboursement ne sera effectué et **la somme totale est due.**

Les participants ont la possibilité de récupérer des cours manqués (forfait) dans d'autres cours existants, en salle, pendant l'année en cours (septembre à juin). Le nombre de cours pouvant être rattrapés est limité à 10 cours par année scolaire et par cours.

Les cours ne peuvent pas faire l'objet d'un remboursement, sauf en cas de maladie/accident, sur présentation d'un certificat médical et à partir de deux semaines d'absence (sauf carte de cours).

Seuls les participants sont admis dans la salle pendant les cours.

L'enseignante se réserve le droit de refuser les participants en retard pour des raisons de sécurité (risque de blessure) et afin d'éviter de perturber le cours.

Il est interdit de photographier ou filmer le cours et les chorégraphies. Toute reproduction des chorégraphies est interdite sans l'accord de l'enseignante.

Veillez indiquer si vous souffrez de maux ou pathologies et si oui, lesquels (maux de dos, accident, prothèse, etc....):

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident ou de vol. Chaque participant doit être assuré personnellement.

Genève, le _____

Signature du participant: _____

2/2